



FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}

**Rapport annuel de
la direction sur le
rendement du Fonds**
31 mars 2025

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certaines parties de ce rapport, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives, se rapportent à des conditions ou à des événements futurs, ou contiennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions prospectives semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies ou les perspectives futures, et sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient se révéler inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements ainsi que les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement, ainsi que tout autre facteur, avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 mars 2025

FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD}

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 263-4077, en envoyant une demande écrite à Fidelity Investments, 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7 ou en consultant notre site Web à www.fidelity.ca ou le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Analyse du rendement par la direction

Objectif de placement et stratégies

Objectif de placement : Le FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} (le Fonds) vise à investir dans le bitcoin.

Stratégies : Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit principalement dans le bitcoin. Il achète ses avoirs de bitcoin à long terme auprès de sources de bitcoin acceptables ou les reçoit de celles-ci. Source de bitcoin acceptable s'entend d'une bourse, plateforme de négociation ou de toute autre plateforme, ou contrepartie hors-cote, qui i) est inscrite ou dispensée d'inscription comme courtier ou marché au Canada ou ii) est réglementée en qualité de société de fiducie ou de courtier en vertu des lois d'un État des États-Unis et, dans chaque cas, est tenu aux termes de cette inscription ou par son organisme de réglementation, selon le cas, de se conformer aux exigences en matière de connaissance du client appropriées et à la réglementation visant la protection et la détection du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes (la « réglementation RPC ») applicable. Chaque source de bitcoin acceptable est un marché au comptant où on peut échanger du bitcoin contre des dollars américains ou, dans certains cas, contre des dollars canadiens. L'équipe de gestion de portefeuille fait un contrôle préalable de chaque source de bitcoin acceptable proposée afin d'en confirmer la bonne réputation et la stabilité, notamment en effectuant des recherches sur les membres de la haute direction et les actionnaires importants et en confirmant que chaque source de bitcoin acceptable a adopté des politiques et procédures de connaissance du client appropriées et se conforme à la réglementation RPC. En plus de recevoir ou d'acheter le bitcoin directement, le Fonds peut, à l'occasion, acheter des dérivés ou conclure des opérations sur dérivés qui procurent une exposition économique au bitcoin, mais tout recours à des dérivés ne sera qu'un complément de la principale stratégie de placement du Fonds, qui consiste à investir directement dans le bitcoin. À l'heure actuelle, il est prévu que le Fonds n'achète que des contrats à terme sur bitcoin. Tout recours à des dérivés par le Fonds doit être conforme aux exigences du *Règlement 81-102* qui s'appliquent aux OPC alternatifs et à toute dispense des exigences du *Règlement 81-102* qu'il obtient. Le Fonds n'utilisera pas de dérivés pour appliquer un effet de levier à son portefeuille de placements. Le Fonds ne spéculé pas sur les fluctuations à court terme du cours du bitcoin. Le Fonds ne couvre pas et ne couvrira pas aucune exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien. De plus, le Fonds n'effectuera aucune couverture de change à l'égard des parts en \$ US. La souscription de parts en \$ US n'offre aucune couverture — ni protection — contre les pertes occasionnées par les variations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. À l'occasion, le Fonds peut recevoir ou détenir un excédent de trésorerie.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Fonds demeurent conformes à ceux présentés dans le prospectus. Aucun changement apporté au Fonds au cours de l'exercice n'a eu d'incidence sur le risque global du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs qui prévoient détenir leur placement à long terme, qui recherchent une stratégie de fonds commun de placement alternatif liquide offrant une exposition au bitcoin, et qui peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée au bitcoin. Le Fonds n'est pas un placement approprié pour les investisseurs qui ont un horizon de placement à court terme. Pour investir dans le Fonds, les investisseurs devraient pouvoir tolérer un niveau de risque élevé. La convenance de ce placement n'a pas changé par rapport aux énoncés figurant dans le prospectus.

Résultats

Le FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} a enregistré un rendement de 23,1 %, après déduction des frais et des charges, pour l'exercice clos le 31 mars 2025. En tant que portefeuille à actif unique, le rendement du Fonds a été déterminé uniquement par le rendement du bitcoin. Au cours de la période considérée, le bitcoin a surpassé les principaux indices boursiers et obligataires.

Facteurs ayant une incidence sur la performance :

En tant que fonds à actif unique, le rendement du Fonds a été déterminé uniquement par le rendement du bitcoin. Au cours de la période considérée, le bitcoin a atteint de nouveaux sommets en 2024, dégageant un rendement supérieur à celui des principaux indices boursiers et obligataires, avant de se replier de manière significative en 2025.

L'excellente tenue du bitcoin en 2024 s'explique essentiellement par les facteurs suivants : l'autorisation par la Securities and Exchange Commission (la SEC) de créer des FNB au comptant de bitcoin aux États-Unis, l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués dans un contexte d'anticipation d'un relâchement de la politique monétaire et leur espoir d'une déréglementation et d'une transparence accrues sous une nouvelle administration américaine. Cette combinaison de facteurs a propulsé le marché des cryptomonnaies à des niveaux records.

À la suite des élections américaines, le bitcoin est passé au-dessus des 100 000 dollars américains au quatrième trimestre de 2024, augmentant de plus de 119 % au cours de l'année. Cette performance a été stimulée par le discours en faveur des cryptomonnaies de la nouvelle administration américaine. Parmi les autres développements essentiels, mentionnons le lancement d'options sur FNB de bitcoin qui ont permis aux investisseurs de couvrir diverses stratégies et favorisé l'innovation dans les produits structurés. Cela pourrait accroître la demande pour l'actif sous-jacent en bitcoin, ce qui entraînerait une adoption élargie par la clientèle institutionnelle des entreprises et sociétés financières. D'autres indicateurs techniques, tels que le minage, et par la suite le taux de hachage du bitcoin (soit la puissance informatique totale utilisée pour le minage), ont tous progressé en 2024; ceux-ci ont eu un impact positif sur l'écosystème des cryptomonnaies et la performance de l'actif, bien que le volume ait diminué depuis son pic atteint en novembre 2024 après les élections.

L'année civile 2025 a débuté sur une note positive pour les cryptomonnaies et a été marquée par des changements organisationnels à la SEC, inspirés par la nouvelle administration américaine. Sous le nouveau gouvernement, les enquêtes sur les sociétés de cryptomonnaies des États-Unis comme Coinbase et Uniswap ont été abandonnées, suivies de l'annonce de la création d'une réserve stratégique de bitcoins et d'un stock d'actifs numériques, des sommets « Cryptos » à la Maison-Blanche et l'élaboration du GENIUS Act, un projet de loi axé sur la législation relative aux cryptomonnaies stables. Ces événements ont créé un climat favorable pour les cryptomonnaies, le bitcoin étant l'un des principaux bénéficiaires de ces changements de politiques.

Cependant, depuis le début de l'année, le bitcoin a continué de subir beaucoup de volatilité, à mesure que les marchés en général réagissaient à l'impact potentiel des droits de douane, aux tensions commerciales imminentes et à plus d'incertitudes, suscitant des inquiétudes concernant la croissance économique et l'inflation. Le bitcoin a clôturé le premier trimestre de 2025 en baisse de 11,6 %, soit la deuxième baisse trimestrielle en importance depuis le deuxième trimestre de 2022. Les politiques monétaires restrictives des banques centrales, la

réduction des attentes de baisse des taux par la Réserve fédérale américaine, l'intensification des tensions géopolitiques et l'incertitude économique généralisée ont incité les intervenants du marché à adopter une position plus prudente à l'égard des actifs risqués comme les cryptomonnaies et à se tourner vers des actifs plus sûrs.

En plus des enjeux généraux qui touchent les marchés, l'industrie des cryptomonnaies a dû faire face aux conséquences du piratage de la plateforme d'échange Bybit en février 2025, ce qui a suscité des inquiétudes en matière de sécurité et entraîné des retraits importants des portefeuilles des utilisateurs sur la plateforme, ainsi qu'une réduction significative des liquidités. Bien que la réponse de Bybit ait été rapide et encourageante, les pertes ont fait chuter les cours des cryptomonnaies et soulignent la nécessité de renforcer les mesures de sécurité et de réglementer les sociétés de cryptomonnaies.

Changements au sein du portefeuille :

Au cours de l'exercice, la position du Fonds dans le bitcoin a augmenté au rythme des émissions d'actions, et elle a été réduite en fonction des rachats d'actions.

Événements récents

Les gestionnaires de portefeuille, M. Edward Lui et M^{me} Reetu Kumra continuent d'investir conformément à la stratégie indiquée dans l'objectif de placement du Fonds. Le marché des cryptomonnaies est en constante évolution.

Les FNB de cryptomonnaies continuent d'être lancés à l'échelle mondiale. Ils offrent évidemment de la liquidité, ce qui pourrait stabiliser les variations du cours du bitcoin et accroître la profondeur du marché. Les entreprises, quant à elles, continuent d'explorer les occasions de placement liées au bitcoin dans le but d'étendre son utilisation aux systèmes de paiement et de transfert, aux chaînes d'approvisionnement et à la gestion de trésorerie. La communauté bitcoin continue d'innover grâce à des solutions de couche 2 (soit des protocoles bâtis sur la chaîne de blocs bitcoin) qui pourraient résoudre les problèmes liés à l'extensibilité du réseau en traitant les transactions hors du réseau principal pour augmenter le débit de traitement, le délai d'exécution des blocs et la réduction des coûts de transaction, et en améliorant l'utilisabilité en fournissant des fonctionnalités supplémentaires grâce à la mise en œuvre de fonctions de contrats intelligents complexes. Le résultat final est la découverte d'un plus grand nombre de capacités et d'utilitaires pour le réseau. À mesure que la technologie évolue, l'infrastructure qui la soutient gagnera probablement en efficacité et en efficience, alors que les liens entre les systèmes financiers décentralisés et traditionnels se resserreront. La structure de marché du bitcoin continue de s'améliorer grâce aux avancées des politiques du gouvernement américain; cela pourrait en fin de compte contribuer à élargir la clientèle d'investisseurs au niveau national et à l'étranger.

Le 11 février 2025, James E. Cook de Etobicoke, en Ontario, a été nommé au comité d'examen indépendant (CEI), succédant ainsi à Frances Horodelski qui a quitté ce comité.

Opérations entre apparentés

Gestionnaire et conseiller en valeurs

Le Fonds est géré par Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity). Fidelity fait partie d'un vaste ensemble de sociétés connues collectivement sous le nom de Fidelity Investments.

Fidelity fournit tous les services généraux de gestion et d'administration nécessaires au bon fonctionnement des activités quotidiennes du Fonds, notamment la tenue des livres et registres et d'autres services administratifs, ou prend les dispositions afin que ces services soient fournis.

Fidelity est le conseiller en valeurs du Fonds et lui fournit des services de conseils en placement. Fidelity donne des conseils en placement visant le portefeuille de placements du Fonds et prend des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris tous les accords relatifs au courtage nécessaires. En contrepartie de ses services, Fidelity reçoit du Fonds des frais de gestion et de conseil mensuels, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série et qui sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, le Fonds a payé à Fidelity des frais de gestion et de conseil de 2 504 000 \$.

Commissions de courtage

Le Fonds peut confier une partie de ses opérations de portefeuille à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity, dans la mesure où il a déterminé que les compétences de ces sociétés affiliées en matière d'exécution des opérations et que les coûts de ces services sont comparables à ceux que des sociétés de courtage admissibles non affiliées factureraient pour l'exécution des opérations seulement. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, aucune commission n'a été versée à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity Investments. Au moins une fois par année, Fidelity reçoit des directives permanentes du CEI relativement aux politiques et aux procédures afférentes à la meilleure exécution des transactions avec des sociétés affiliées, y compris les courtiers affiliés à Fidelity Investments.

Comité d'examen indépendant, opérations croisées et opérations en nature

Comité d'examen indépendant

Fidelity a mis en place un CEI qui intervient comme comité impartial et indépendant chargé d'examiner et de fournir des recommandations ou, le cas échéant, des approbations concernant les questions de conflits d'intérêts qui lui sont soumises par Fidelity. Le CEI prépare, au moins une fois par année, un rapport destiné aux porteurs de titres du Fonds concernant ses activités. Ce rapport est accessible, sans frais, à l'adresse www.fidelity.ca ou à la demande du porteur de titres, en communiquant avec Fidelity à l'aide des coordonnées indiquées sur la couverture arrière de ce document.

Opérations croisées et opérations en nature

Le Fonds a reçu une approbation et des instructions permanentes du CEI pour :

- i) effectuer des opérations croisées, qui sont des formes d'opérations interfonds. L'opération croisée s'entend de l'opération, effectuée par l'intermédiaire d'un courtier, où le Fonds souscrit des titres en portefeuille auprès d'un autre Fonds, d'un fonds des États-Unis ou d'un compte à gestion distincte, ou vend des titres en portefeuille à ceux-ci;
- ii) permettre au Fonds, dans certaines circonstances, de souscrire et de racheter des titres en portefeuille en contrepartie de titres d'autres instruments de placement gérés par Fidelity, comme un autre fonds d'investissement non régi par le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* ou un compte à gestion distincte, au lieu de recevoir des espèces.

En vertu des instructions permanentes du CEI, Fidelity doit agir, pour chacune des opérations décrites aux points i) et ii), conformément aux politiques et aux procédures connexes et à la loi en vigueur, et se conformer aux modalités de chacune des dispenses connexes obtenues qui, dans le cas des opérations croisées, exigent le dépôt de rapports périodiques additionnels auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. De plus, les instructions permanentes exigent que les décisions de placement relatives à ces opérations : a) soient prises sans l'influence d'une quelconque entité apparentée à Fidelity et sans tenir compte de considérations se rapportant à une entité apparentée à Fidelity; b) correspondent à l'appréciation commerciale faite par Fidelity, sans égard à des considérations autres que l'intérêt du Fonds; c) se conforment aux politiques et aux procédures pertinentes de Fidelity; et d) obtiennent un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

Faits saillants financiers

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices indiqués. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités ou des états financiers semestriels non audités du Fonds. Veuillez vous reporter à la première page pour savoir comment vous procurer les états financiers annuels ou semestriels du Fonds.

FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} – série L

Exercices clos les 31 mars	2025	2024	2023	2022 ^A
Actif net par titre de la série^B				
Actif net à l'ouverture de l'exercice ^C	31,87 \$	12,91 \$	19,35 \$	25,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	–	–	–	–
Total des charges (à l'exclusion des distributions)	(0,15)	(0,13)	(0,10)	(0,06)
Gains réalisés (pertes)	2,10	0,39	(6,74)	(0,32)
Gains latents (pertes)	5,34	26,71	4,14	(1,36)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités^C	7,29	26,97	(2,70)	(1,74)
Distributions :				
Revenus nets de placement (à l'exclusion des dividendes)	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions^D	–	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice^C	39,23 \$	31,87 \$	12,91 \$	19,35 \$
Ratios et données supplémentaires				
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ^E	928 872 \$	466 793 \$	58 761 \$	40 625 \$
Titres en circulation ^E	23 675 000	14 700 000	4 550 000	2 100 000
Ratio des frais de gestion ^{E, G}	0,40 %	0,69 %	0,95 %	0,96 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations ou des prises en charge ^{E, G}	0,40 %	0,76 %	1,58 %	2,04 %
Ratio des frais d'opérations ^H	– %	– %	– %	– %
Taux de rotation du portefeuille ^I	12,57 %	9,60 %	258,00 %	37,89 %
Valeur liquidative par titre à la clôture de l'exercice	39,2343 \$	31,8715 \$	12,9144 \$	19,3500 \$

^A Pour la période du 22 novembre 2021 (date d'établissement) au 31 mars 2022.

^B Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du Fonds. Une explication de ces différences est présentée dans les notes annexes.

^C L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre de titres en circulation à la date donnée. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est basée sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de l'exercice. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par titre entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

^D Les distributions sont versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds, ou les deux. Elles ne tiennent pas compte de la réduction des frais de gestion distribuée aux porteurs de titres, le cas échéant. Les distributions sont présentées selon la meilleure estimation de leur traitement fiscal par l'équipe de gestion.

^E Ces chiffres sont arrêtés à la clôture de l'exercice indiqué.

^F Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) de l'exercice indiqué et est exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Il tient compte de la quote-part du Fonds dans les charges estimatives engagées par tout fonds d'investissement sous-jacent, le cas échéant.

^G Le 22 novembre 2021, le gestionnaire du Fonds a commencé à renoncer à une partie de ses frais d'administration et il continuait de le faire à la date du RDRF. Le gestionnaire peut, à son entière discrétion, mettre fin à cette renonciation en tout temps, mais la date précise de ce changement est inconnue.

^H Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions, des autres coûts de transactions du portefeuille et des charges de dividendes et d'intérêt sur les titres vendus à découvert, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Il tient compte de la quote-part du Fonds dans les frais d'opérations estimatifs engagés par tout fonds d'investissement sous-jacent, le cas échéant.

^I Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure la gestion du portefeuille du Fonds est active. Un taux de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus ce taux est élevé, plus les frais d'opérations engagés par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et la probabilité, pour l'investisseur, de recevoir un gain en capital imposable au cours de cet exercice est également plus forte. Il n'y a pas nécessairement de relation entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Ce taux est égal au montant des achats ou à celui des ventes de titres, selon le moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme. Le taux de rotation du portefeuille comprend le produit d'une vente à découvert dans la valeur des ventes de titres et le coût de la couverture d'une vente à découvert dans la valeur des achats de titres. Le taux de rotation du portefeuille a été annualisé pour les périodes supérieures à six mois, mais inférieures à un exercice complet. Le taux de rotation du portefeuille exclut tout ajustement pour les opérations en nature.

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire et de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de ses services, Fidelity reçoit du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série et qui sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Fidelity utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits lors de la distribution des titres du Fonds, ainsi que les frais généraux relatifs à la gestion des placements. La rémunération des courtiers représente les commissions en espèces que Fidelity verse aux courtiers inscrits au cours de l'exercice et comprend les frais de souscription différés et les commissions de suivi. Ce montant peut, dans certains cas, dépasser 100 % des frais reçus par Fidelity au cours de l'exercice. Les montants présentés pour les nouveaux fonds ou nouvelles séries pourraient ne pas être représentatifs des montants portant sur des périodes plus longues.

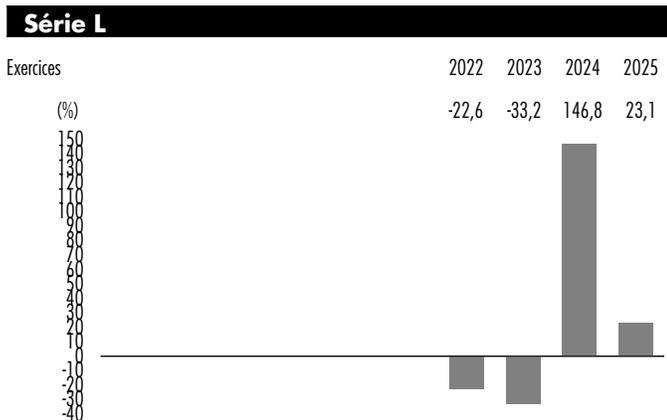
	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Frais de gestion des placements, frais d'administration et autres (%)
Série L	0,320	—	100,00

Rendement passé

Les données sur le rendement figurant ci-dessous sont fondées sur l'hypothèse que toutes les distributions versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels de celui-ci. Ces données ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution ni d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement. La performance antérieure du Fonds n'indique pas nécessairement comment celui-ci se comportera à l'avenir.

Rendement annuel

Le diagramme à barres suivant présente le rendement annuel du Fonds pour chaque année indiquée et illustre les fluctuations de sa performance d'une année à l'autre. Exprimés en pourcentage, ces résultats démontrent les variations, à la hausse comme à la baisse, du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.



La date du début des activités est le 30 novembre 2021.

Rendements annuels composés

Ce tableau établit une comparaison entre le rendement global annuel composé antérieur du Fonds et celui de l'indice de référence du Fonds, l'indice Fidelity Bitcoin, tels qu'ils sont décrits ci-après, pour les périodes indiquées.

Rendement global annuel moyen	Dernière année	Trois dernières années	Depuis la création
Série L	23,1 %	26,6 %	14,5 %
Indice Fidelity Bitcoin	26,0 %	27,8 %	15,4 %

Une analyse du rendement du Fonds est présentée dans la section « Résultats » de ce rapport.

L'indice Fidelity Bitcoin est conçu pour représenter le rendement du bitcoin en dollars américains. Il utilise les données sur le cours du bitcoin tirées de plateformes de négociation admissibles ainsi qu'une méthode du cours médian pondéré en fonction du volume, d'après la période de cinq (5) minutes précédant immédiatement l'heure de clôture de 16 h (heure de l'Est). Le cours de l'indice Fidelity Bitcoin est calculé en effectuant toutes les transactions individuelles au cours de cette période de cinq minutes sur les plateformes de négociation admissibles et en sélectionnant le cours associé au 50^e percentile du volume total. Le comité des indices de Fidelity passe en revue l'indice Fidelity Bitcoin deux fois par an pour obtenir toute mise à jour éventuelle découlant de la maturité du secteur des actifs numériques. En outre, le comité des indices de Fidelity et le comité consultatif de Fidelity Digital Asset Services, LLC évaluent semestriellement toutes les plateformes de négociation d'actifs numériques des États-Unis ou les plateformes de négociation d'actifs numériques réglementées et peuvent modifier les plateformes de négociation admissibles à ce moment-là ou pendant les perturbations du marché lorsqu'un examen des plateformes de négociation s'impose. Chaque plateforme de négociation admissible utilisée dans le calcul de l'indice Fidelity Bitcoin maintient des politiques et des procédures de connaissance du client appropriées et se conforme à la réglementation RPC. Les porteurs de titres devraient savoir que d'autres types de risques, mesurables ou non, existent. De plus, tout comme le rendement passé n'est pas garant du rendement futur, la volatilité historique n'est pas une indication de la volatilité future. Le niveau de risque du FNB Fidelity indiqué précédemment est passé en revue une fois l'an et chaque fois qu'il n'est plus raisonnable dans les circonstances. Il est possible d'obtenir, gratuitement, une explication plus détaillée de la méthode utilisée pour établir le niveau de risque inhérent au FNB Fidelity, en appelant au numéro sans frais 1 800 263-4077 ou en écrivant à Fidelity Investments Canada s.r.l., 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7.

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2025

Répartition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2025	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2024
Actifs numériques	99,8	99,8
Autres actifs (passifs) nets	0,2	0,2

Principaux placements

	% de l'actif net du Fonds
1. Bitcoin	99,8
	<hr/> 99,8

Total de l'actif net du Fonds : 928 871 922 \$

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus tiennent compte, le cas échéant, de la quote-part du placement du Fonds dans tout fonds sous-jacent géré par Fidelity.

Mis à part la section des Principaux placements, tous les tableaux inclus dans l'Aperçu du portefeuille contiennent des renseignements audités provenant du rapport annuel.

L'aperçu du portefeuille peut changer par suite des transactions effectuées au sein du portefeuille du fonds d'investissement. Les plus récents rapports annuel, semestriel ou trimestriel, l'aperçu du fonds et le prospectus simplifié du fonds d'investissement ou du fonds sous-jacent sont disponibles gratuitement en appelant au 1 800 263-4077, en envoyant une demande écrite à Fidelity Investments Canada s.r.l., 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7 ou en consultant notre site Web à www.fidelity.ca ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Gestionnaire

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Dépositaire, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

State Street Trust Company of Canada
Toronto (Ontario)

Conseiller en valeurs

Fidelity Investments Canada s.r.i.
Toronto (Ontario)

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les FNB Fidelity sont vendus par des courtiers inscrits. Chaque FNB fait l'objet d'un prospectus qui contient des renseignements importants sur le FNB, y compris ses objectifs de placement et les frais applicables. Le lecteur est avisé qu'il doit obtenir un exemplaire de ce prospectus, le lire attentivement et prendre conseil auprès d'un courtier inscrit avant d'investir. Investir dans des FNB comporte des risques, au même titre que tout autre placement. Il est impossible de garantir qu'un FNB réalisera ses objectifs de placement. Par ailleurs, sa valeur liquidative, son rendement et le rendement de ses placements pourraient être assujettis, de temps à autre, à des variations en fonction des conditions du marché. Les investisseurs peuvent réaliser un gain ou subir une perte à la vente de leurs titres d'un FNB Fidelity. Le rendement passé n'est pas une garantie ni n'est représentatif du rendement futur. La répartition des placements du FNB est présentée à des fins d'illustration de la manière dont un FNB peut investir. Elle n'est pas nécessairement représentative des placements actuels ou futurs d'un FNB. Un FNB peut modifier ses placements à tout moment.

® Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.i.